

LA NOUVELLE-CALÉDONIE DANS L'ESPACE ÉCONOMIQUE OCÉANIEN

plus de 90 % des ventes. Elle absorbe plus de la moitié des exportations de la Nouvelle-Calédonie (pour la quasi totalité par la France). Au sein du Pacifique méridional, le marché de l’Australie et de la Nouvelle-Zélande apparaît plus diversifié. Les pièces maîtresses en sont la Papouasie Nouvelle-Guinée, Fidji et Nauru. Pour d’autres pays tels que les îles Cook, Kiribati, Niue, et bien entendu Norfolk, c’est par la valeur relative des échanges que s’exprime l’importance des relations avec ces deux Etats.

La Nouvelle-Calédonie achetait à l’Australie, ces dernières années, envi-ron 10 % de la valeur totale de ses importations, 3 à 4 % provenant de Nouvelle-Zélande.

Au marché d’Amérique du Nord et surtout des Etats-Unis se rattachent, en dehors du cas particulier d’Hawaï, les Samoa américaines, Guam et le T. T. I. P.

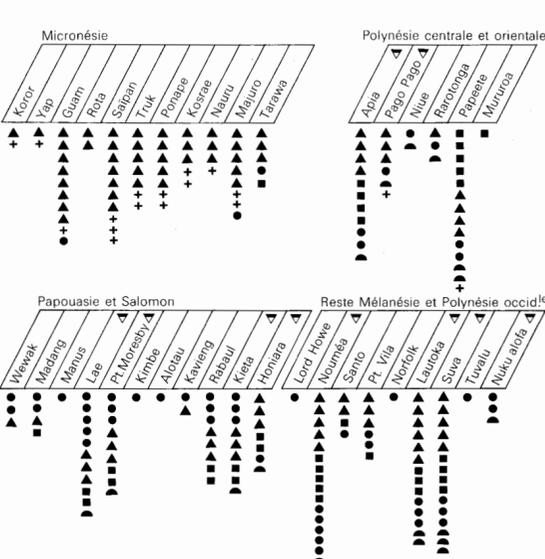
Enfin l’influence économique de l’Asie apparaît particulièrement marquée, par les échanges avec le Japon, dans le cas du T. T. I. P. aux importations (plus du quart en 1977) et, aux exportations, de la Nouvelle-Calédonie (27 %), de la Papouasie Nouvelle-Guinée (26 %) et des Salomon (25 %).

La part dérisoire des échanges intra-régionaux est d’abord une consé-quence du caractère spécialisé des économies insulaires. D’où l’import-ance des liaisons, en raison de l’éloignement des marchés comme de l’isolement des points habités dans l’espace océanique.

III. - LA VIE DE RELATIONS DANS LE PACIFIQUE MÉRIDIONAL

A. - Les liaisons maritimes

Le Territoire occupe, dans le système des liaisons maritimes et aériennes du Pacifique méridional, une place importante qui tient à sa position géographique et au niveau de son développement.



Lignes en provenance de :
▲ Asie orientale ● Australie ■ Europe + Etats-Unis ▲ Nouvelle-Zélande
▼ Ports desservis par la ligne du FORUM (PFL)

Pour chaque port, disposition dans l'ordre décroissant des provenances
Dans chaque ensemble, les ports sont disposés suivant leur position en longitude

Figure 1 - LA DESSERTE DES ILES DU PACIFIQUE MÉRIDIONAL PAR LES LIGNES MARITIMES RÉGULIÈRES.

Aucun port important du Pacifique n’est à moins de 500 km de Nouméa. Pourtant, ce port apparaît comme l’un des mieux desservi parmi ceux des îles du Pacifique ainsi que le montre la figure 1. La provenance des lignes touchant régulièrement en Nouvelle-Calédonie (qui n’identifie pas forcé-ment l’origine des armements) illustre la position privilégiée du Territoire qui bénéficie, plus encore que Fidji, d’une desserte équilibrée. On observe, à l’inverse, l’importance des lignes d’Asie orientale (Japon) en Micronésie, celle des lignes originaires des ports australiens dans les ports papous.

La palettisation, et surtout la conteneurisation et le transroutage, introduits dans les années 70, ont abaissé considérablement les coûts et les temps de rotation, mais les îles, inégalement équipées, n’ont pas toutes profité de ces progrès. A cet égard, la Nouvelle-Calédonie a été avantagée par ses installations portuaires modernes.

Avec la modernisation générale des navires au cours de la décennie écoulée, un fait nouveau, corrélatif des tentatives d’union économique et politique régionale, a été la création d’une compagnie régionale, la Pacific Forum Line (P. F. L.), formée en 1977 par neuf pays du Pacifique du sud dont la Nouvelle-Zélande, avec l’aide de l’Australaie.

En 1980 cependant, la compagnie connaît des difficultés financières très graves qui obligent l’Australie à la soutenir, avec une réticence croissante, sur les fonds d’aide au Pacifique. Cet échec paraît illustrer les difficultés inhérentes à l’émiettement, à la petitesse des territoires à desservir et aux distances qui les séparent.

Pourtant la P. F. L. apparaît comme un des exemples de la volonté d’inté-gration régionale qui se développe autour de la Nouvelle-Calédonie et que le Territoire ne peut plus ignorer, en dépit de la faiblesse des échanges intra-régionaux. La compéttition des lignes étrangères pour le contrôle des échanges régionaux se retrouve dans le domaine des liaisons aériennes.

la production métallurgique et de l’extraction se sont traduites par une balance commerciale déficitaire (75 % seulement des importations sont alors couvertes). L’année 1979 a marqué un certain redressement de la production métallurgique et de l’extraction, mais ce mouvement ne s’est pas confirmé. Dans le même temps, alors que les autres secteurs de l’économie, sauf le tourisme, n’accusaient pas de progrès sensibles, on notait l’accroissement rapide des dépenses de l’Etat. Les seuls salaires versés par les administrations ont représenté, en 1979, 21 % du Produit Intérieur Brut. Jusqu’à ces dernières années, tous les secteurs d’activité étaient soit étroitement liés à la vente du nickel (Travaux Publics, commerces, services), soit gênés par la prépondérance de l’activité extractive et métallurgique (agriculture, élevage, petite industrie aliment-taire, tourisme). La crise en cours a favorisé le développement relatif d’une partie de ces secteurs négligés, mais le soutien de l’Etat s’impose de plus en plus pour maintenir le niveau de vie.

Cette situation peut servir la diversification de l’économie. Celle-ci, rendue indispensable par l’arrivée sur le marché du travail de 15 000 deman-deurs d’emploi dans les 5 ans, pose le double problème de la répartition des revenus et de l’utilisation des capitaux locaux trop souvent inemployés (PORCHER - 1980).

C. - Les échanges

Les exportations des pays de l’espace économique auquel se rat-tache la Nouvelle-Calédonie restent dominées par des produits bruts à faible valeur ajoutée.

Le Territoire participe encore pour plus du quart, en valeur, aux expor-tations de la région en 1976. Mais il y contribuait pour plus de 37 % en 1970, à la faveur du « boom » du nickel. La Nouvelle-Calédonie a été supplantée par la Papouasie Nouvelle-Guinée dont la part dans les expor-tations est passée de 20 à plus de 36 %. Fidji, troisième exportateur des pays du sud du Pacifique, assure 12 % des ventes. Ces trois pays exportent donc près des trois quarts en valeur des marchandises de la zone envisagée. L’évolution de la composition de ces exportations au cours de la dernière décennie atteste le déclin des fondements tradi-tionnels de l’économie insulaire.

Les produits miniers et métallurgiques montrent le progrès le plus net. Ils enregistrent à peine, entre 1970 et 1976, la chute importante des pro-ductions néo-calédoniennes.

On ne dispose pas, pour analyser les importations, de données rigoureu-sement comparables.

On note surtout pour ce groupe de pays, l’accroissement de la facture ali-mentaire, celui de la part des produits pétroliers et l’importance des achats de machines, véhicules et produits manufacturés, reflet de la fai-blesse générale des industries de fabrication (C. P. S. - 1978).

Les échanges entre les pays eux-mêmes restent dérisoires (ils repré-sentent moins de 2 % de leurs exportations globales, 3,4 % avec les réexportations).

La Nouvelle-Calédonie est admise, comme la Polynésie française, au bénéfice des privilèges tarifaires des pays membres de la C.E.E. Ceci rend compte, dans une large mesure, de l’orientation de ses échanges. L’accès de la Grande-Bretagne au Marché Commun, la signature des accords tarifaires entre la C. E. E. et les pays du groupe A. C. P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique) ont impliqué l’admission d’autres pays aux franchises correspondantes. Ceux qui faisaient partie du Commonwealth béné-ficiaient déjà des tarifs préférentiels de cette organisation. Enfin, des relations particulières existent entre certains pays bordiers du Pacifique et des Etats ou Territoires de la zone considérée. Les productions des îles Cook et de Niue ont accès en franchise au marché néo-zélandais, une partie des productions de la Papouasie Nouvelle-Guinée jouit d’un régime préférentiel sur le marché australien par dérogation spéciale de l’Accord Général sur les Tarifs et le Commerce (G. A. T. T.).

De même, certaines des productions de Guam ou des Samoa améri-caines entrent en franchise sur le marché des Etats-Unis. Le tableau I récapitule l’orientation générale des échanges de la région à deux dates pour lesquelles on dispose de données homogènes.

Imports		Provenance / Destination	Exports	
1970	1976		1970	1976
33,4 *	23,9	C. E. E.	40 *	32,8
28,9	26,7	Australie-Nouvelle-Zélande	22,8	18
17	14,6 **	Amérique du Nord	18,4	15 **
15	30,2	Asie	13,1	23,2
0,7	2,3	Région C. P. S.	2,8	3,4
5	2,3	Divers	2,9	7,6
100	100		100	100

* Sans Grande-Bretagne

** Etats-Unis seuls

Tableau I. - Orientation des échanges des pays insulaires du sud du Pacifique (en % de la valeur globale).
Source : C. P. S.

L’élargissement de la C. E. E. entre les deux dates de référence n’a pas accentué son rôle dans les échanges avec la région, mais celui-ci reste grand. Le fait le plus saillant est le net accroissement des échanges avec l’Asie, auquel contribuent surtout le commerce avec le Japon et les importations d’hydrocarbures en provenance des pays du Moyen-Orient.

La C. E. E. élargie reste le premier fournisseur des Territoires français. En 1970 plus des deux tiers de leurs importations en provenaient, 50 % au moins venant de France. Mais en 1979 la Nouvelle-Calédonie n’importe plus que la moitié de ses besoins de la C. E. E., 40 % de la France. La C. E. E. est le premier client des Territoires français, de Tonga, de Fidji, et du Vanuatu (ex Nouvelles-Hébrides), avec dans tous les cas près de 40 à

Communément menacés par des désastres naturels avec lesquels leur économie doit compter (il s’agit surtout, pour la Nouvelle-Calédonie, des cyclones tropicaux d’été et des sécheresses), ils possèdent une gamme limitée de ressources. Ils la réduisent encore en s’efforçant de se donner, pour des raisons d’économie d’échelle et de concurrence, une agriculture spécialisée, cependant que l’étroitesse de leur marché intérieur s’oppose au développement d’un secteur industriel diversifié.

La concentration de l’exploitation entre les mains d’une ou de quelques grandes compagnies étrangères est le corollaire de la spécialisation éco-nomique. Ces territoires lui doivent un revenu par tête souvent plus élevé que celui de certains grands pays continentaux en voie de dévelop-pement. Mais cette situation moyenne masque des inégalités impor-tantes, accentuées notamment par la présence, dans la population, d’expatriés qui contrôlent une fraction notable des activités productives et des échanges. Le rôle de ces agents économiques est dans la plupart des cas un héritage de structures mises en place pendant la période coloniale. Lorsque, à la faveur d’une conjoncture favorable, ces pays connaissent un taux de croissance économique élevé, celui-ci est mal répercuté dans le niveau de vie réel du fait d’une redistribution inégale des revenus ou de l’accroissement trop rapide de la population. Les difficultés résultant de l’écart des niveaux de vie peuvent être aggravées par une urbanisation souvent plus importante que celle des pays continentaux en voie de développement. En l’absence de mobiles particuliers de désenclavement, tels que le tourisme, les seuils de rentabilité peuvent retarder et limiter l’organisation des communications extérieures. Ces difficultés sont accrues dans le cas des archipels.

Souvent placés dans la dépendance d’intérêts étrangers, ces pays risquent de l’être de plus en plus pour l’exploitation de leurs ressources océaniques. Dans le Pacifique méridional, on estimait que les trois quarts des thons capturés en 1977, pour une valeur supérieure à 350 millions de dollars U.S., l’avaient été par et pour des pays extérieurs à la région.

La Nouvelle-Calédonie partage nombre de ces caractéristiques. Elle pré-sente toutefois, par rapport aux autres pays de l’ensemble régional dont elle fait partie, une originalité qu’il convient de souligner.

II. - L’ÉCONOMIE ET LES ÉCHANGES DANS LE SUD DU PACIFIQUE

A. - La hiérarchie de la richesse

Si l’on exclut la Papouasie Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Calédonie occupe dans de nombreux domaines une des premières places dans l’ensemble des petits Etats et Territoires insulaires du sud du Pacifique. Seconde par sa superficie après les îles Salomon, elle n’avait toutefois ces dernières années que la cinquième population et la densité moyenne la plus faible. Ses ressources terrestres pourraient être complétées à l’avenir par celles d’une zone économique maritime dont la superficie estimée est la cinquième de l’ensemble des pays considérés.

A la fin des années soixante-dix, la Nouvelle-Calédonie venait parmi ces pays au troisième rang pour le P. N. B. par tête d’habitant, après les Samoa américaines et Guam. Inférieur à celui de l’Australie, d’Hawaï, des Samoa américaines et de Guam, le P. N. B. par tête dépassait un peu pour l’année de référence (1977) celui de la Nouvelle-Zélande, de la Poly-nésie française et de Nauru. S’il est vrai qu’un tel critère ne peut être retenu sans réserves comme indice de développement et moins encore de niveau de vie, ce chiffre excédait alors 4 500 dollars, ce qui est très au-delà du seuil qui a pu être défini comme celui de la « richesse » et que des pays comme Fidji (1 220 dollars), le Territoire sous Tutelle des îles du Pacifique (T. T. I. P.) (1 150 dollars) dépassaient à peine, cependant que les Nouvelles-Hébrides (520 dollars) et la Papouasie Nouvelle-Guinée (480 dollars) restaient très en deçà. Cook et Niue, territoires « librement associés » à la Nouvelle-Zélande, avaient alors un P. N. B. *per capita* de 880 et 340 dollars, les Salomon de 260 seulement. Reflet d’une richesse économique intrinsèque matérialisée par des exportations presqu’exclusivement minières et métallurgiques – situation partagée avec les Gilbert (futur Kiribati) et Nauru pour leurs phosphates – les ressources produites étaient, en 1978, complétées par l’aide de la France au titre du statut de Territoire d’Outre-Mer. Exprimée par tête d’habitant, cette aide extérieure situait la Nouvelle-Calédonie au troisième rang des pays considérés.

L’économie largement extravertie des pays de l’ensemble régional du Pacifique méridional repose sur des échanges avec l’extérieur souvent plus importants aux importations qu’aux exportations. Il s’agit notamment d’assurer la satisfaction des besoins d’une population en accroissement rapide (de 35 % entre 1966 et 1975 selon les estimations). A la fin de la dernière décennie, dans tous les pays insulaires du Pacifique du sud, les importations de produits alimentaires représentaient au moins 15 à 20 % de la valeur globale des importations.

C’est rapportées au nombre d’habitants que ces données prennent toute leur valeur puisque la part relative des autres importations est le reflet d’un style de consommation ou d’une spécialisation de l’économie qui peuvent fausser totalement les résultats. A cet égard, avec des im-portations alimentaires voisines de 400 dollars par habitant, le Territoire de Nouvelle-Calédonie occupait une des premières places, entre Norfolk et Guam.

B. - La situation actuelle du Territoire

Si les ressources et le niveau de développement de la Nouvelle-Calédonie lui valent une position enviable, il faut rappeler les limites de ces avantages. La fragilité de l’économie est illustrée par les difficultés actuelles, dans une conjoncture qui n’épargne au Territoire aucune des conséquences de la crise des pays industrialisés auxquels est lié son sort.

En 1977, alors que la valeur ajoutée de l’ensemble mines et métallurgie représentait encore un peu plus du quart du P. I. B., l’extraction et la métallurgie du nickel fonctionnant aux trois quarts de leur capacité, la balance commerciale restait excédentaire malgré l’accroissement rapide des importations. Si la baisse de l’activité économique était sensible, l’augmentation de la masse des salaires distribués dans les services publics et le recours accru aux caisses métropolitaines en permettaient toutefois le soutien. Cette situation s’est aggravée en 1978. La chute de

La Nouvelle-Calédonie participe à l’économie mondiale et se rattache politiquement à une métropole lointaine. Elle partage en cela un modèle de relations commun, à différents niveaux, à de nombreux pays insulaires du Pacifique méridional.

Cette planche se propose de dégager, au-delà de ces similitudes, l’origi-nalité du Territoire dans l’espace économique océanien.

A cet espace englobant la Papouasie Nouvelle-Guinée, pièce maîtresse de l’ensemble mélanésien, ont été associés, comme échelles de réfé-rence, l’Australie, la Nouvelle-Zélande et les îles Hawaï.

On s’est efforcé de situer la Nouvelle-Calédonie dans ce cadre en réunis-sant un nombre restreint de paramètres démographiques et économiques simples et comparables. Une attention particulière a été apportée aux échanges.

La réalisation de cette planche a supposé la mise en œuvre d’une masse importante de données dont il était vain d’espérer, compte tenu du niveau très disparate des services nationaux ou territoriaux de statistiques, qu’elles soient homogènes. Les mises à jour périodiques de la Commis-sion du Pacifique Sud (C. P. S.) ont été d’un grand secours. Mais ces chiffres ont dû être complété par les études de synthèse de WARD (1977), de FRY (1979) et le dépouillement d’un mensuel tel que Pacific Islands Monthly.

Suivant les cas, les données utilisées couvrent une période allant de 1975 à 1980. Pour les échanges, on peut considérer que la situation est celle de 1976-1977 (C. P. S.). Pour les données de population, les esti-mations de l’année 1978 ont servi de référence. Pour celles relatives à l’aide et au Produit National Brut (P. N. B.), on a utilisé les données de l’O. C. D. E. (O. C. D. E.-C. A. D. - 1979) à la date de 1978, seules dispo-nibles pour l’ensemble des Etats et Territoires. Les chiffres relatifs à la fréquentation touristique sont ceux de 1978 (Pacific Area Travel Asso-ciation - P. A. T. A. - 1979). Les liaisons aériennes internationales corres-pondent à l’année 1980 (Annuaire A. B. C - 1980) ainsi que les données relatives aux lignes maritimes (Documents divers - Capitainerie du Port de Nouméa).

I. - CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L’ESPACE ÉCONOMIQUE OCÉANIEN

A. - Un espace sans unité apparente

Territoire Français d’Outre-Mer doté d’une large autonomie (planche 46) la Nouvelle-Calédonie fait partie d’un ensemble régional de pays dont les statuts différents reflètent les épisodes de la décolonisation, les séquelles du dernier conflit mondial, ou des choix opérés en fonction de données géographiques naguère contraignantes (planche 1).

Il s’agit d’un archipel peu peuplé (planches 24-25) – plus de 4 fois moins que Fidji pour une superficie voisine – doté, par opposition à de nombreuses autres îles de Micronésie ou de Polynésie, surpeuplées, pauvres, et que leurs habitants ont tendance à quitter, de ressources naturelles importantes. Ce territoire, qui reste le seul parmi les archipels océaniques *sensu stricto* où une colonisation blanche de peuplement ait suscité la présence d’une importante minorité de souche européenne, peut encore être un foyer d’apport de main-d’œuvre dans une conjoncture favorable (planche 26).

Comme la plupart des autres îles habitées du Pacifique méridional, la Nouvelle-Calédonie est aujourd’hui confrontée au choix d’une orientation affirmée, spéculative ou vivrière, d’une activité agricole désormais inca-pable de satisfaire les besoins alimentaires de sa population. Mais les ressources minières de la Grande Terre situent l’économie néo-calédonienne parmi les premières de l’ensemble géographique considéré. FRY (1979) rappelle que, en dehors des situations atypiques, pour des raisons très différentes, de Nauru et de la Paouasie Nouvelle-Guinée, le P. N. B. des pays insulaires du Pacifique méridional s’échelonne entre 1 à 2 millions de dollars (cas de Niue par exemple) et 500 à 800 millions (cas de Fidji, de la Nouvelle-Calédonie). La plupart des autres pays indé-pendants en 1979 avaient un P. N. B. qui, à l’exclusion de Fidji et de la Papouasie, ne dépassait pas 50 millions de dollars.

B. - Une dépendance partagée

L’importance relative des productions de certains pays, au nombre desquels se trouve le Territoire, ne doit pas faire perdre de vue la dépen-dance générale des économies considérées. Dans le budget du géant qu’est la Papouasie Nouvelle-Guinée à l’échelle régionale, la moitié des revenus proviennent de l’aide australienne, cependant que les transferts publics de la France approchent ces dernières années, en Nouvelle-Calédonie, du volume des ressources tirées des exportations.

L’aide internationale prolonge l’assujettissement des Etats indépendants et s’oppose, par un saupoudrage peu cohérent des crédits en projets ponctuels, à la mise en œuvre d’une stratégie globale de développement.

Les particularités remarquables de la Nouvelle-Calédonie, archipel sous-peuplé commandant un important domaine océanique théorique, sa richesse minière, ne suffisent pas à la distinguer complètement des Etats et Territoires du sud du Pacifique. Elle participe avec eux, à des degrés divers, d’un ensemble de caractères définis par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (C. N. U. C. E. D.) qui rap-prochent les petits pays insulaires en voie de développement du monde tropical.

Ces pays sont séparés des marchés mondiaux par de vastes distances.

B. - Les liaisons aériennes

Le rôle de la Nouvelle-Calédonie dans les liaisons aériennes du Pacifique méridional n'est pas négligeable. Bien relié à l’Australie et à la Nouvelle-Zélande, ainsi qu’à l’Asie, le Territoire ne voit toutefois partir des vols réguliers directs que vers un petit nombre de capitales de la région : Port-Vila, Nandi (Suva), Nauru, Papeete, Tongatapu et Wallis. Malgré la diversification introduite par des compagnies comme Air Nauru, Air Pacif-ic (Fidji) et Thai International, la desserte du Territoire reste dominée par la compagnie française U. T. A. sur les destinations les plus fréquentées, malgré la concurrence, surtout à destination de l’Australie et de la Nouvelle-Zélande, des compagnies de ces deux pays.

Située dans une position moins centrale que Fidji et pourtant avantagée par une plus grande proximité des marchés australiens et néo-zélandais, la Nouvelle-Calédonie, tard venue à l’industrie touristique, paraît en mesure de jouer un rôle de transit important en exploitant son originalité culturelle dans un environnement dont la tonalité générale est devenue anglo-saxonne.

L’augmentation de l’autonomie des appareils et le perfectionnement des infrastructures aéronautiques ont autorisé le passage au stade des transports de masse qui ne peuvent en fait, compte tenu des distances des grands marchés touristiques, fonctionner que sur quelques itinéraires privilégiés. Pour la Nouvelle-Calédonie, ceux-ci concernent plus les liaisons du Territoire avec sa Métropole et secondairement les pays de l’Australasie qu’avec les pays insulaires du Pacifique méridional.

C. - Le tourisme

En 1978, sur 153 236 visiteurs arrivés dans les pays du Pacifique du sud en provenance de la même région, Australie et Nouvelle-Zélande comprises mais à l’exclusion d’Hawaï, 80 000 personnes seulement auraient participé aux échanges intra-régionaux en dehors de l’Australie (P. A. T. A. - 1979). En Nouvelle-Calédonie, le nombre des visiteurs de toutes provenances, doublé entre 1965 et 1970, a dépassé 50 000 en 1978, et le tourisme paraît susceptible d’un développement notable (planche 43).

Les prévisions de la compagnie Boeing (C. N. U. C. E. D. - 1972), à la fin des années soixante ne se sont pas complètement vérifiées dans le Pacifique du sud *sensu stricto*. La fréquentation touristique y atteignait en 1978 la moitié seulement du chiffre prévu par les statisticiens pour 1980 (1,9 millions au lieu de 3,7).

L’accroissement récent du flux touristique dans la zone englobant la Mélanésie a été beaucoup plus lent que prévu pour cette région comme pour l’ensemble des pays insulaires du Pacifique méridional.

Dotée d’atouts naturels importants, bien reliée aux pays de sa région et aux grands marchés des pays industrialisés, la Nouvelle-Calédonie est parfaitement apte en théorie à tirer partie de l’industrie touristique. Ses dernières années ont toutefois révélé la vulnérabilité de la zone dont elle fait partie au renchérissement du coût des transports.

Le développement du tourisme oblige par ailleurs à poser la question tant débattue des bénéfices réels que les pays en construction peuvent, surtout s’ils sont petits et pauvres, espérer retirer de cette activité. Les aléas de l’industrie touristique sont une raison supplémentaire, pour les Etats du Pacifique du sud, de se concerter et de s’unir. Son caractère de Territoire français, son statut particulier, ont toutefois valu à la Nouvelle-Calédonie de ne participer jusqu’ici que partiellement au mouvement vers la création d’une région océanienne.

IV. - VERS UNE RÉGION OCÉANIENNE ?

A. - Les fondements de l’idée régionale

Le partage colonial du Pacifique méridional n’a pas conduit, en raison du morcellement insulaire, à la division d’entités nationales.

A l’hétérogénéité géographique, démographique et spatiale des pays qui composent la région, fait pendant une diversité ethnique et culturelle matérialisée par des sous-ensembles (Mélanésie, Micronésie, Polynésie), identifiés notamment par l’existence de systèmes politiques traditionnels distincts.

C’est dans ce contexte que la coopération régionale, souvent présentée comme le moyen dont disposent les petits Etats pour faire face à leurs problèmes spécifiques (BENEDICT - 1967), s’est développée.

FRY (1979) distingue trois étapes de l’idée régionale dans le sud du Pacifique : la première impose dès la fin du XIX^e siècle une idée qui restera, celle d’une vocation manifeste de l’Australie à contrôler un Pacifique méridional uni par la langue anglaise. WARD (1976) a montré l’ancien-neté et la diversité des intérêts australiens dans cette zone.

L’évolution du Pacifique méridional est aujourd’hui indissociable de l’influence australienne et secondairement néo-zélandaise. Même pour la Nouvelle-Calédonie, Territoire français, Sydney joue le rôle d’une métropole régionale procurant des services rares dans de nombreux domaines.

La Seconde Guerre mondiale et les campagnes du Pacifique inaugurent l’étape d’un régionalisme orchestré par les puissances de tutelle. Le conflit a mis en évidence la nécessité d’établir un glacis défensif pour protéger l’Australie et la Nouvelle-Zélande, et de tenir compte des premières revendications ouvertes des populations des territoires coloniaux. La création de la Commission du Pacifique Sud (C. P. S.) en 1947 (convention de Canberra) par les puissances « pacifiques » (Australie, Nouvelle-Zélande, Grande Bretagne, Etats-Unis, France et, jusqu’à la naissance de la province indonésienne de l’Irian Jaya, Pays-Bas) impose l’idée d’une coopération régionale. La prise de conscience autochtone va donner un contenu politique concret à cette idée au fur et à mesure que la décolonisation, amorcée dans les années soixante progresse dans la zone, inaugurant la troisième étape du pan-pacifisme.

B. - Les organisations régionales et leurs résultats

La C. P. S., dont le siège est implanté à Nouméa, est une organisation

sans finalité politique. Elle veut être un instrument de développement régional, notamment rural, d’échanges de technique et d’informations, de distribution de l’aide.

Elle exerce des actions dans des domaines tels que le développement rural, le développement communautaire, les services d’experts, les échanges culturels, la formation, l’évaluation des ressources de la mer.

En 1980, 6 pays de la zone devenus indépendants entre 1962 et 1978 avaient rejoint les 5 puissances fondatrices restantes, qui continuent à assurer l’essentiel du financement des activités, dans la Commission proprement dite. Mais au total, 25 pays et territoires participent à la « Conférence du Pacifique Sud ».

Le rôle exécutif directeur est passé progressivement à l’instance la plus large, la Conférence, sous l’influence des revendications des pays nouvellement indépendants. Dans le même temps, ces pays ont constitué leurs propres associations régionales, économiques ou politiques, qu’ils entendent distinguer nettement de la C. P. S., à leur sens trop influencée par les anciennes puissances coloniales. La participation de plein droit à certaines de ces associations – notamment à celle dont la vocation politique est la plus nettement affirmée – de l’Australie et de la Nouvelle-Zélande, pays blancs où subsiste un important contentieux avec les autochtones, est une contradiction dont l’origine est à rechercher dans la « destinée manifeste » ci-dessus évoquée et dans le rôle que ces deux Etats entendent jouer dans une région dont ils considèrent qu’ils font partie intégrante. La participation des îles Cook et Niue – « Etats autonomes librement associés à la Nouvelle-Zélande » – à ces organisations où, en principe, les territoires non indépendants ne sont pas admis, procède de la même logique. Fidji, puis la Papouasie Nouvelle-Guinée, ont joué un rôle essentiel dans la création de ces organismes et des institutions régionales qui en dépendent.

Le FORUM du Pacifique Sud, créé en 1971, veut être une tribune politique des pays indépendants de la région. Ils ont constitué ce groupement avec l’appui de l’Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui en sont membres, en réaction contre les limites que rencontrait leur action au sein de la C. P. S. Le Comité ou Bureau du Pacifique Sud pour la Coopération Economique (S. P. E. C.), est l’organe économique du FORUM. Le siège du S. P. E. C. est à Suva.

Cet organisme est devenu le représentant des nouveaux Etats indépendants du Pacifique du sud dans les négociations impliquant les intérêts de l’ensemble, par exemple dans le cas des accords avec la C. E. E.

Dans le domaine des transports aériens, la coopération régionale est illustrée par l’existence d’une compagnie commune : Air Pacific. Mais plus des deux tiers du capital sont aux mains de trois compagnies étrangères (Qantas, British Airways, et Air New Zealand) et si l’on ajoute les parts détenues par Fidji, principal actionnaire pacifique, on dépasse 90 % du capital.

Les difficultés de la Pacific Forum Line – propriété de 9 des 13 membres du FORUM – ont déjà été évoquées.

Dans le domaine des Télécommunications, l’action du S. P. E. C. a abouti à la création, en 1975, d’un Centre de Formation Régional des Télécommunications à Suva où il est est question d’installer une station régionale de radiodiffusion.

La création d’une Agence des Pêches du FORUM, implantée à Honiara, illustre la volonté des Etats de l’organisation d’inventorier, de protéger et d’exploiter à leur propre bénéfice les ressources en espèces pélagiques des zones maritimes dont l’application des dispositions relatives aux zones économiques exclusives des 200 miles devrait leur réserver le contrôle. De son côté la C. P. S. conduit un important programme d’études et d’évaluation des stocks de bonites du Pacifique central et occidental.

Jusque là, ces ressources ont surtout été exploitées par les armements asiatiques, américains et soviétiques. Les pays du FORUM ont adopté le principe archipélagique défini et défendu par Fidji. Beaucoup ont déclaré unilatéralement leur zone exclusive économique sans toutefois que cette déclaration aboutisse à une délimitation stricte, dans l’attente de la ratification d’une convention internationale. Le rôle des armements étrangers est proportionnellement moins marqué dans l’aire mélanésienne dont le potentiel, eu égard aux espaces contrôlables (plus de 8,3 millions de km², dont plus de 1,7 à la Nouvelle-Calédonie sur 30 millions pour l’ensemble de la zone), apparaît considérable, surtout dans le nord de la région.

La création, en 1971, du Comité pour la Coordination de la Prospection Commune des Ressources Minérales au large des côtes du Pacifique Sud (C. C. P. M./P. A. C. S. U.), placé sous l’égide de la Commission Economique pour l’Asie et le Pacifique du Secrétariat de l’O. N. U., a répondu à la volonté des Etats du Pacifique méridional de contrôler la recherche et l’exploitation des ressources minérales et énergétiques de leur domaine océanique. Cette organisation, financée par le P. N. U. D., regroupe neuf pays (Fidji, Kiribati, Cook, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie Nouvelle-Guinée, le Samoa occidental, les Salomon, Tonga et le Vanuatu).

Dans d’autres domaines, l’approche régionale est restée incomplète. Le S. P. E. C. conduit depuis 1975 une action en faveur d’une promotion touristique commune des pays membres dans le cadre d’une commission *ad hoc*. La création d’une banque ou d’un fonds régional de développement, a fait l’objet de discussions au long de la décennie écoulée sans que rien de concret n’ait encore vu le jour.

L’université du Pacifique Sud (U. S. P. - University of South Pacific), implantée elle aussi à Suva, ne relève ni du FORUM ni de la C. P. S. Créée en 1967 avec l’aide de la Grande-Bretagne, de l’Inde, de l’Australie et de la Nouvelle-Zélande, l’U. S. P. a été formée par Fidji, les Cook, Kiribati, Salomon, Tonga, Nauru, le Samoa occidental et les Nouvelles-Hébrides (Vanuatu). Elle reçoit plus de 70 % d’étudiants fidjiens et anime des centres universitaires indépendants (University’s extension program) à Salomon, Tonga, Cook, Kiribati, Niue, Samoa occidental et au Vanuatu.

Cette infrastructure est distincte des cours pratiques organisés par la C. P. S. dans les domaines de la Santé, de l’Education, du Développement Communautaire, à l’intention des stagiaires des pays membres.

Guam et la Papouasie Nouvelle-Guinée possèdent leur propre université. La Nouvelle-Calédonie est pour sa part dotée (planche 48) d’un important secteur de recherche exploratoire et finalisée au sein duquel l’ORSTOM, également présent en Polynésie française et au Vanuatu, occupe le premier rang par les effectifs et la gamme des programmes.

C. - La « région » politique océanienne

L’entrée de Fidji (1970), de la Papouasie Nouvelle-Guinée (1975), du Samoa occidental (1976) et des Salomon (1978) à l’Organisation des Nations Unies a donné aux plus importants de ces nouveaux Etats une personnalité diplomatique qui a renforcé la représentativité et la solidarité du groupe du FORUM.

Celles-ci s’expriment aussi bien à travers les attaques périodiques dont sont l’objet les puissances de tutelle encore présentes dans le Pacifique (Etats-Unis, France), que dans les efforts déployés pour substituer le S. P. E. C. à la C. P. S., considérée comme une séquelle coloniale, ou lors d’une manifestation telle que le Festival des Arts du Pacifique, occasion de matérialiser l’unité culturelle dont se réclame le pan-pacifisme.

Si l’idée régionale s’impose, pour la plupart des pays de la région, par la nécessité de compenser leur faiblesse en se groupant, il s’en faut de beaucoup qu’ils soient portés à s’unir, même si l’on fait abstraction des contraintes géographiques de leur dispersion. Les langues et les religions introduites sont, en dépit du rôle prépondérant de l’anglais et du protestantisme dans le nationalisme océanien, autant facteurs de division que de cohésion, ce que montre en 1980 la difficile réalisation de l’unité nationale au Vanuatu. Le mythe de la continuité culturelle oblitérée par le fait colonial ne peut dissimuler de profondes différences régionales. Enfin, des écarts d’échelle considérables, déjà révélés par les rivalités nationales, dans une logique qui est celle des dominations en chaîne, opposent ces économies non complémentaires.

Dans le même temps l’aide des agences internationales, celle des Métropoles, détournent ces pays des voies difficiles de l’intégration régionale et vont à l’encontre de la volonté d’indépendance économique. Les Etats extérieurs avec lesquels les îles du Pacifique du sud ont eu ou continuent à avoir à des titres divers des relations privilégiées ont déversé 450 millions de dollars sous forme d’aide dans la région en 1976.

En 1978, l’O. C. D. E. estimait à 335 millions de dollars l’ensemble des aides, surtout australiennes, reçues par la Papouasie Nouvelle-Guinée. L’aide française à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française, 20 fois moins peuplées, représentaient alors respectivement 128 millions et plus de 99 millions de dollars. Le T. T. I. P. recevait plus de 101 millions de dollars et les Samoa américaines plus de 40 (1977) des Etats-Unis, sous forme de « Federal grants ». Les mêmes Etats extérieurs à la région assurent l’essentiel du financement de la C. P. S., la Nouvelle-Zélande et l’Australie fournissant à elles seules plus de la moitié du budget de l’organisation. Ce dernier pays fournit également les deux tiers du budget du S. P. E. C.

La permanence des engagements de l’Australie et de la Nouvelle-Zélande va de pair avec le développement du nationalisme pan-pacifique.

La conception du « glacis stratégique », encore matérialisé au nord par les bases américaines de Guam et des Carolines n’a sans doute plus guère de signification, mais le vide militaire du reste de la zone inquiète Australiens et Néo-Zélandais, en dépit du pacte de défense qui les lie aux Etats-Unis (ANZUS).

Dans ce concert de micro-nations dominé par la Papouasie Nouvelle-Guinée, géant à leur échelle mais qui reste un Etat en formation, les Territoires français sont isolés par leur langue, leur culture et en partie leurs religions acquises. Leur intégration à une « région » largement définie au siècle dernier pour les besoins de l’impérialisme britannique et dont le thème est aujourd’hui repris aux fins d’un intérêt purement national par l’Australie et la Nouvelle-Zélande, s’avère difficile.

Au sein de ce champ de forces, la Nouvelle-Calédonie dispose d’atouts économiques certains. Le soutien de sa Métropole au titre de la solidarité nationale lui vaut un niveau de vie qui compte parmi les plus élevés de la région, et elle jouit d’une autonomie politique élargie. Pourrait-elle échapper, dans l’hypothèse d’une indépendance totale, compte tenu de sa position et de ses ressources, à un régime de liberté surveillée ? Il est permis d’en douter car ce Territoire reste aujourd’hui l’un des rares pays insulaires du Pacifique méridional dont la population n’est pas condamnée à émigrer pour vivre et où la dépendance économique résulte plus d’une situation structurelle et conjoncturelle que d’une fatalité négluctable, inscrite dans le rapport des hommes aux richesses mobilisables.

J.-F. DUPON
ORSTOM

Orientation bibliographique

ABC World Airways Guide. - 1980. (1980-04). Londres

ANONYME - 1980. La France et le Pacifique Sud. *Regards sur l’actualité*. 3. Paris. La documentation française, pp. 33-40.

BENEDICT (B.) - 1967. (Ed). Problems of smaller territories. University of London. Institute of Commonwealth Studies. Commonwealth papers n° 10. Athlone Press. London, 153 p.

C. P. S. - 1978. Commerce extérieur 1978. Bulletin statistique du Pacifique sud. n° 13. Nouméa, 41 p.

FRY (G. E.) - 1979. South Pacific Regionalism : the development of an indigenous commitment. Thesis (M. A.) Political Science School for general Studies. Australian National University, 337 p. multigr.

O. E. C. D. - 1979. Development Cooperation. Efforts and policies of the members of the Development Assistance committee. Paris, 290 p.

O. N. U./C. N. U. C. E. D. - 1972. Etude du transport dans la région du Pacifique Sud. Rapport final. vol. 1 et 2, 341 p. multigr.

Pacific Area Travel Association (P. A. T. A.). - 1979. 11th Annual statistical report 1978. San Francisco, 124 p.

Pacific Islands Monthly. Depuis 1930. Sydney, Mensuel.

PORCHER (R.) - 1980. Etude sur l’économie calédonienne des années 1978 et 1979. Service de la Statistique. Notes et Documents n° 6. Nouméa, 49 p.

South Pacific Commission - 1980. South Pacific Economies 1978 : Statistical summary. Nouméa, 36 p.

WARD (R. G.) - 1977. Australia in the Pacific islands *in* JEANS (D.) (Editor) : « Australia, a geography ». Sydney University Press, pp. 543-557.

LA NOUVELLE-CALÉDONIE DANS L'ESPACE ÉCONOMIQUE OCÉANIEN

NEW CALEDONIA IN THE CONTEXT OF OCEANIAN ECONOMIC AREA

Within the oceanian economic area defined as the group of southern Pacific countries and territories for which Australia, New Zealand and Hawai serve as reference points, New Caledonia occupies a special position for several reasons. This archipelago is a rich country, with a partially European population, attached through its status to an overseas metropolis yet sharing many characteristics of a group into which it is not well integrated.

I. - General characteristics of the Oceanian economic area

The most important elements distinguishing the Territory of New Caledonia from other countries in the same region are the presence of a large European minority and of Polynesian and Asian migrants, plus an economy dominated by mining and the metallurgical industry where agriculture only has a secondary role. However it shares many characteristics common to Oceanian islands and archipelagos which mean that these countries are still economically underdeveloped and to a large extent politically dependent.

II. - Economy and exchanges in the South Pacific

The states and territories of the Oceanian area present great economic inequalities linked as much to their geographical parameters as to their status. New Caledonia with its rich natural resources and aid from France appears as especially favoured in spite of its dependence on imported food stuff and the unencouraging present situation where state aid is needed to back up the resources produced.

Still dominated by raw materials, exports in the area do not usually cover imports and these exchanges mainly involve countries outside the region. The Common Market countries and France, as far as New Caledonia is concerned, are the most important partners. The Australia-New Zealand block comes next. The relative importance of these trade partners is lessening, while that of Asian countries (especially Japan) is increasing.

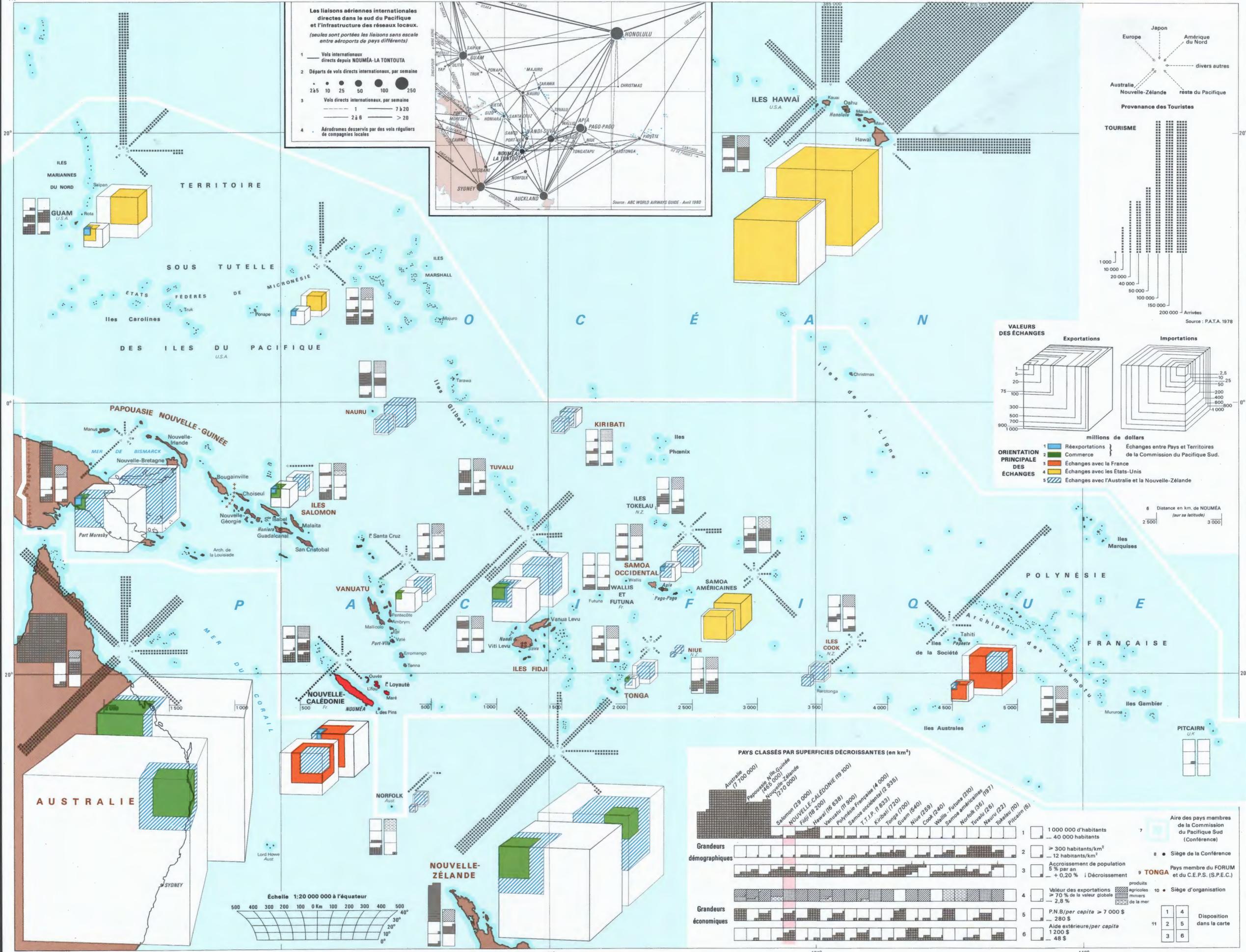
III. - Transport links in the South Pacific

Sea and air connections partly reflect this situation. The handicap of being isolated, far from major markets, and the small number of return freights are still to be overcome through means of transport have been updated and faster, more frequent links established. The development of tourism underlines the end of isolation.

IV. - Towards the creation of an Oceanian region

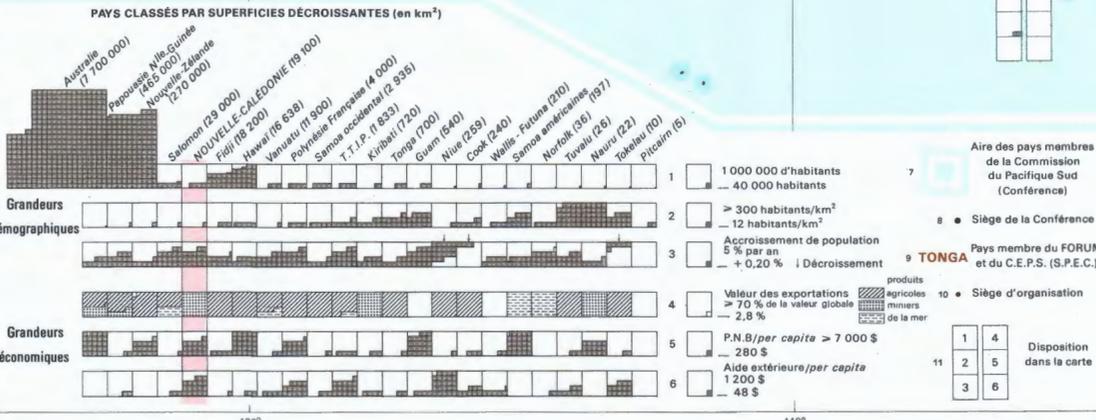
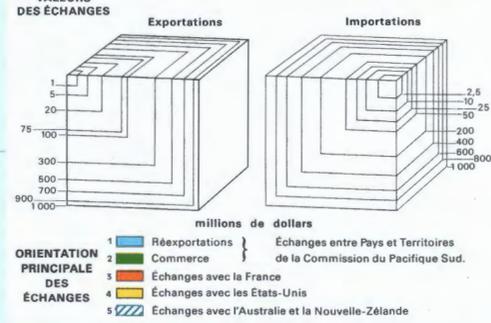
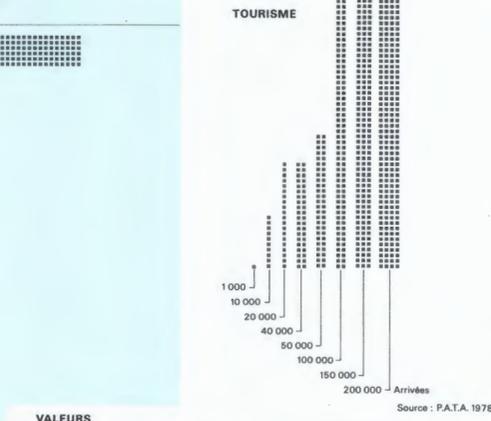
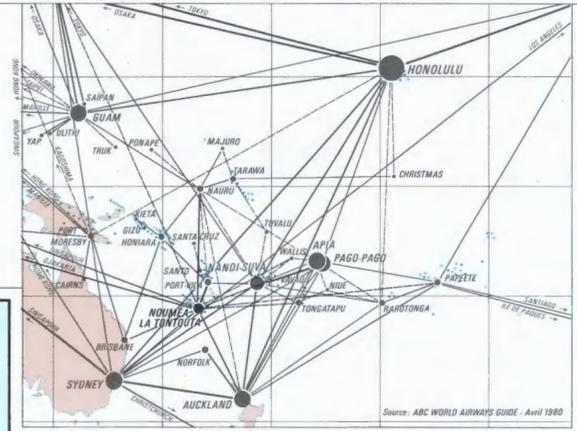
Oceanian unity has been hindered by the dispersion of the islands and a certain cultural heterogeneity materialized by the existence of subgroups (Melanesia, Micronesia, Polynesia). The idea, however, took form at an early date in the context of British Colonial Imperialism using Australia and New Zealand as its agents in the South Pacific. The idea of regional unity and co-operation materialized by the S. P. C., an organization created after the second world war by the trustee powers, is now seconded by political and economic organizations directed by surrounding nations which have gained independence in the last 20 years. The main ones are FORUM and SPEC. In spite of their unequal success and inadequate means of action, they underline the persistence of a regional oceanian consciousness which Australia and New Zealand try to control and Papua New Guinea and Fiji to direct. The special status of New Caledonia and other dependent South Pacific territories posses the long range problem of their links with other countries in the region as the idea of pan-pacific nationalism spreads.

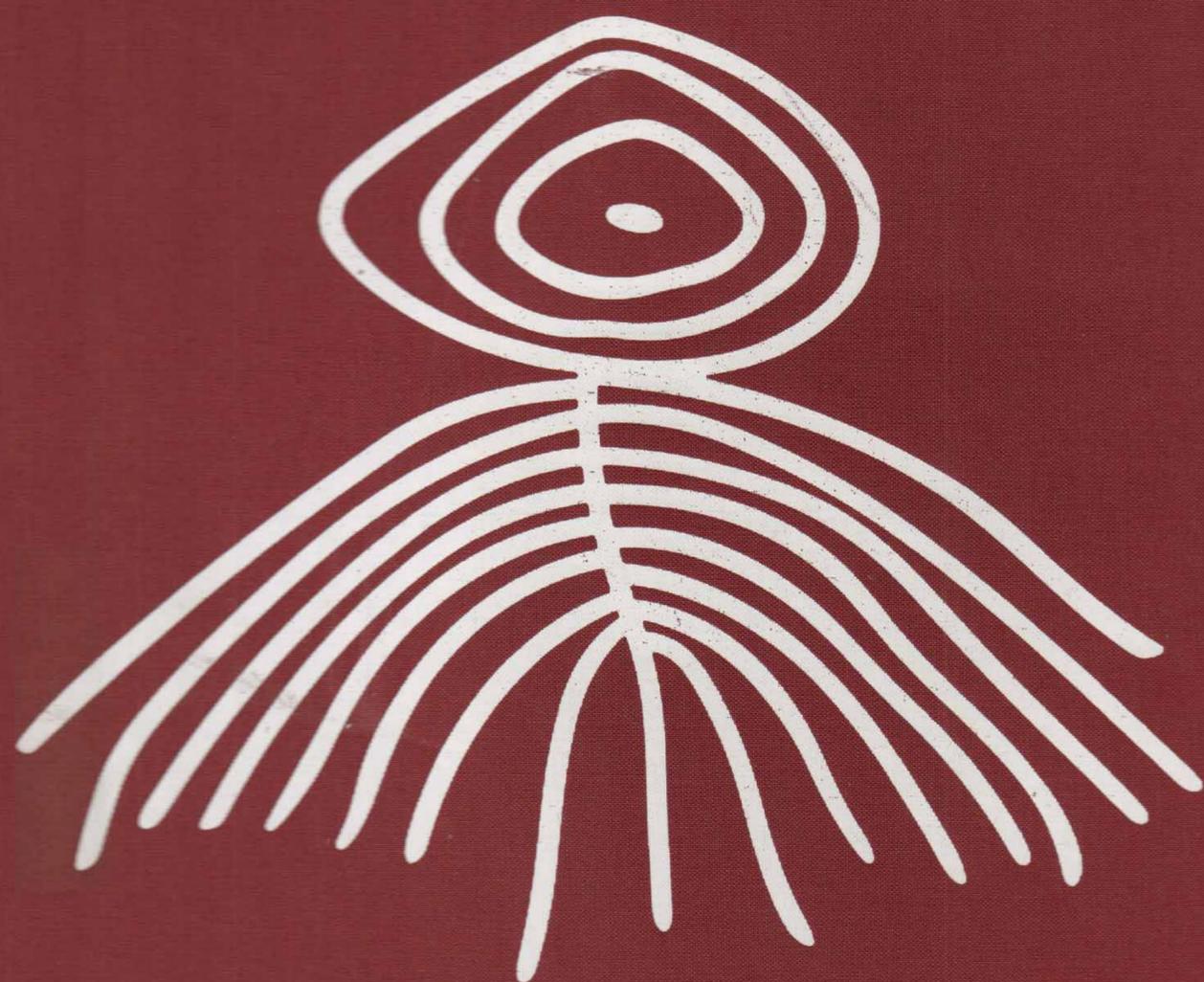
	KEY
<i>Direct international flights in the South Pacific and the main airfields of the local networks.</i>	
<i>(Only direct connections between international airports have been featured).</i>	
<i>1 Non-stop international flights departing from Nouméa-La Tontouta</i>	
<i>2 Weekly departures of non-stop international flights</i>	
<i>3 Number of weekly non-stop international flights</i>	
<i>4 Airfields normally used by local companies</i>	
<i>TOURISM - Countries of origin</i>	
<i>EXTERNAL TRADE (millions \$)</i>	
<i>GENERAL DIRECTIONS OF EXTERNAL TRADE</i>	
<i>1 Reexports</i>	<i>} Trade between South Pacific Commission countries</i>
<i>2 Trade</i>	<i>} and territories</i>
<i>3 Trade with France</i>	<i>\$ 49</i>
<i>4 Trade with United States</i>	
<i>5 Trade with Australia and New Zealand</i>	
<i>6 Distance from Nouméa (km, on the same latitude)</i>	
<i>COUNTRIES LISTED BY DECREASING AREAS (in square km)</i>	
<i>Population values</i>	
<i>1 100 000 inh.</i>	
<i>40 000 inh.</i>	
<i>2 300 inh. per square km, and over</i>	
<i>12 inh. per square km</i>	
<i>3 Yearly population increase : 5 %</i>	
<i>increase : 0,20 %</i>	<i>↓Decrease</i>
<i>Economic values</i>	
<i>4 Export values : 70 % of the total value and over</i>	
<i>2,8 % of the total value</i>	
<i>Products : Agricultural, Mineral, Marine</i>	
<i>5 GNP per capita \$ 7 000 and over</i>	
<i>\$ 280</i>	
<i>6 External aid per capita : \$ 1 200 and over</i>	
<i>\$ 49</i>	
<i>7 South Pacific Commission Area (countries belonging to the Conference)</i>	
<i>8 Seat of the Conference</i>	
<i>9 Members of the Pacific FORUM and SPEC</i>	
<i>10 Seat of FORUM and SPEC organizations</i>	
<i>11 Interpretation of the Population and Economic values (1 to 6) given for each country on the map.</i>	



Les liaisons aériennes internationales directes dans le sud du Pacifique et l'infrastructure des réseaux locaux.
(seules sont portées les liaisons sans escale entre aéroports de pays différents)

1 — Vols internationaux directs depuis NOUMÉA-LA TONTOUTA
2 — Départs de vols directs internationaux, par semaine
3 — Vols directs internationaux, par semaine
4 — Aéroports desservis par des vols réguliers de compagnies locales





ATLAS
de la
nouvelle
CALEDONIE
et
dépendances



© *ORSTOM* - 1981 - *RÉIMPRESSION 1983*

ISBN 2-7099-0601-5

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

Direction générale : 24, rue Bayard, 75008 Paris - France

Service des Editions : 70-74, route d'Aulnay, 93140 Bondy - France

Centre de Nouméa : Boite Postale n° A 5, Nouméa Cédex - Nouvelle-Calédonie

rédaction de l'atlas

Direction scientifique

Alain HUETZ de LEMPS
Professeur de Géographie à l'Université de Bordeaux III

Michel LEGAND
Inspecteur Général de Recherches
Délégué Général de l'ORSTOM pour le Pacifique Sud

Gilles SAUTTER
Membre du Comité Technique de l'ORSTOM
Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

Jean SEVERAC
Directeur Général adjoint honoraire de l'ORSTOM

Coordination générale

Gilles SAUTTER
Membre du Comité Technique de l'ORSTOM
Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

Conseil scientifique permanent Conception - Réalisation

Benoît ANTHEAUME Géographe, ORSTOM
Jean COMBROUX Ingénieur cartographe, ORSTOM
Jean-Paul DUBOIS Géographe, ORSTOM
Jean-François DUPON Géographe, ORSTOM
Danielle LAIDET Cartographe-géographe, ORSTOM

Secrétariat scientifique

Jean-Paul DUCHEMIN Géographe, ORSTOM
André FRANQUEVILLE Géographe, ORSTOM

Auteurs

ANTHEAUME Benoît Géographe, ORSTOM
BAUDUIN Daniel Hydrologue, ORSTOM
BENSA Alban Ethnologue, Université de Paris V-CNRS
BEUSTES Pierre Service Topographique
BONNEMAISON Joël Géographe, ORSTOM
BOURRET Dominique Botaniste, ORSTOM
BRUEL Roland Vice-Recteur de Nouvelle-Calédonie
BRUNEL Jean-Pierre Hydrologue, ORSTOM
CHARPIN Max Médecin Général
DANDONNEAU Yves Océanographe, ORSTOM
DANIEL Jacques Géologue, ORSTOM
DEBENAY Jean-Pierre Professeur agrégé du second degré
DONGUY Jean-René Océanographe, ORSTOM

DOUMENGE Jean-Pierre Géographe, CEGET-CNRS
DUBOIS Jean-Paul Géographe, ORSTOM
DUGAS François Géologue, ORSTOM
DUPON Jean-François Géographe, ORSTOM
DUPONT Jacques Géologue, ORSTOM
FAGES Jean Géographe, ORSTOM
FARRUGIA Roland Médecin en chef
FAURE Jean-Luc Université Bordeaux III
FOURMANOIR Pierre Océanographe, ORSTOM
FRIMIGACCI Daniel Archéologue, ORSTOM-CNRS
GUIART Jean Ethnologue, Musée de l'Homme
HENIN Christian Océanographe, ORSTOM
ILTIS Jacques Géomorphologue, ORSTOM
ITIER Françoise Géographe, Université Bordeaux III

JAFFRE Tanguy Botaniste, ORSTOM
JEGAT Jean-Pierre Service des Mines
KOHLER Jean-Marie Sociologue, ORSTOM
LAPOUILLE André Géophysicien, ORSTOM
LATHAM Marc Pédologue, ORSTOM
LE GONIDEC Georges Médecin en chef
MAC KEE Hugh S. Botaniste, CNRS
MAGNIER Yves Océanographe, ORSTOM
MAITRE Jean-Pierre Archéologue, ORSTOM-CNRS
MISSEGUE François Géophysicien, ORSTOM
MORAT Philippe Botaniste, ORSTOM
PARIS Jean-Pierre Géologue, BRGM
PISIER Georges Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie

RECY Jacques Géologue, ORSTOM
RIVIERRE Jean-Claude Linguiste, CNRS
ROUGERIE Francis Océanographe, ORSTOM
ROUX Jean-Claude Géographe, ORSTOM
SAUSSOL Alain Géographe, Université Paul Valéry - Montpellier
SOMNY Jean-Marie Service de Législation et des Etudes
TALON Bernard Service des Mines
VEILLON Jean-Marie Botaniste, ORSTOM
ZELDINE Georges Médecin en chef

EQUIPE GEOLOGIE-GEOPHYSIQUE ORSTOM
SERVICE HYDROLOGIQUE ORSTOM
SERVICE METEOROLOGIQUE Nouvelle-Calédonie

Réalisation technique

Cartes

ARQUIER Michel
DANARD Michel
DAUPELOUP Jean
GOULIN Daniel
HARDY Bernard
LAMOLERE Philippe
LE CORRE Marika
LE ROUGET Georges
MEUNIER François
PELLETIER Françoise
PENVERN Yves
RIBERE Philippe
ROUSSEAU Marie-Christine
SALADIN Odette
SEGUIN Lucien

Jean COMBROUX
Chef du Service Cartographique de l'ORSTOM

Danielle LAIDET
Cartographe-géographe, ORSTOM

Commentaires

DUPON Jean-François
RUINEAU Bernard

DAYDE Colette
DESARD Yolande
DEYBER Mireille
DUGNAS Edwina
FORREST Judith
HEBERT Josette